

FORMATION D'AUXILIAIRE DE SANTE CROIX-ROUGE JURASSIENNE

INFORMATIONS GENERALES

PRESENTATION

La formation d'auxiliaire de santé Croix-Rouge (ASCR) constitue un premier palier. Elle offre les bases nécessaires pour l'exercice d'une fonction d'aide. La formation débouche sur un certificat d'Auxiliaire de santé CRS.

L'auxiliaire de santé travaille comme membre d'une équipe dans un home ou dans les soins à domicile. Il/Elle aide les personnes à se soigner et les soutient dans les activités de la vie quotidienne. Il/Elle donne ainsi sa contribution à l'ensemble de l'offre dans le domaine des soins en accomplissant des soins de base.

COMPETENCES ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les compétences du plan cadre d'enseignement de l'ASCR se divisent 7 domaines distincts. Les objectifs de la formation sont fixés selon trois axes centraux :

- Acquisition de compétences dans le domaine des soins et de l'accompagnement.
- Acquisition de compétences personnelles et relationnelles.
- Acquisition de compétences méthodologiques.

METHODE DE TRAVAIL

- Selon une pédagogie d'adultes par objectifs.
- Travaux personnels et de groupe.
- Lectures et apprentissage entre les jours de cours.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir **18 ans révolus** et **être en bonne santé** physique et psychique
- Avoir **un permis d'établissement en Suisse**
- Pouvoir comprendre, parler et écrire **le français (niveau B1)**
- Avoir effectué **un stage d'observation de minimum 5 jours** dans un home (voir liste sur notre site internet) et avoir retourné le **rapport de pré-stage**
- Avoir payé **la finance d'inscription (non-remboursable)**
- Avoir réussi les sélections lors de la séance d'information

CONDITIONS GENERALES

L'inscription écrite sur **formulaire d'inscription** officiel est indispensable.

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée.

Votre inscription ne sera pas confirmée, mais vous serez convoqué(e) à une **séance d'information** environ 1 à 2 mois avant le début de chaque volée de formation.

Chaque candidat sera entendu **en entretien** par une des formatrices pour parler des motivations et s'assurer du bon choix de filière de formation.

Pour les personnes non sélectionnés en raison de l'échec à l'examen de français, **un cours préparatoire gratuit de français** est dispensé.

L'élève doit avoir suivi **90%** des cours pour pouvoir se présenter aux examens.

CONDITIONS POUR LE PRE-STAGE EN INSTITUTION

Pour faire votre demande de pré-stage de 5 jours, vous devez envoyer aux institutions :

- Un CV et une lettre de motivation
- Une copie de votre carte d'identité (CH)
- Une copie de votre permis de travail (frontaliers)
- Une copie de votre permis d'établissement (étrangers)
- Une copie des cours de français suivi(s)

Les lieux de stage se réservent **le droit de ne pas accepter une demande de stage** si ces éléments ne sont pas fournis. Un rapport de pré-stage rempli par le référent (à imprimer depuis notre site internet) doit ensuite nous être renvoyé accompagné de ces documents.

JOUR DE FORMATION (14 participants par session)

Cours 2 soirs par semaine de 17h30 à 20h30

Cours 2 après-midis par semaine de 13h30 à 17h30

LIEU

Rue de l'Eglise 13, 2900 Porrentruy

DUREE

120 heures de formation théorique

Stage de 15 jours (3 semaines) organisé par les formatrices, maximum 6 mois après la fin de la partie théorique

ASSURANCE

L'assurance RC relève des participants

COUTS

CHF 100.00 Finance d'inscription non remboursable

CHF 2'100.00 Finance de cours pour les ressortissants du Canton du Jura, y compris matériel / **CHF 2'300.00** Finance de cours pour les personnes hors canton du Jura

Cette somme est à verser 30 jours avant le début du cours faute de quoi votre participation sera annulée.

ANIMATION

Infirmier/ères diplômé/es, certifié/es formateurs d'adultes et professionnels de domaine

CONDITIONS DE DESISTEMENT

En cas d'annulation de votre participation à la formation.

1 mois avant le début de la formation :

50% de la finance de cours ;

2 semaines avant le début de la formation : la totalité de la finance de cours ;

Sur présentation d'un certificat médical, seul 50% du montant nous sera dû ou réduction de 50% sur le prochain cours.